



B.V.F Conseil & Formation

Exigences techniques et réglementaires d'une classe virtuelle

Vous souhaitez vous former ou former vos salariés via la classe virtuelle ? Découvrez notre Foire Aux Questions qui répondra à toutes vos interrogations. Pour toute demande d'inscription ou de devis, ou pour toute autre question, contactez notre équipe par téléphone au 06 62 84 26 34.

- Quels sont les équipements et prérequis pour participer à une formation en classe virtuelle ?**

Vous pourrez rejoindre nos cours en visio synchrones par le biais de PC professionnels mais également de PC personnels, surtout en cette période inhabituelle.

Chaque participant doit avoir un minimum de connaissances de l'outil informatique, et peut utiliser, à sa guise, un ordinateur ou une tablette.

Exigences matérielles :

Google Chrome

Webcam et micro fonctionnels

Connexion internet ADSL minimum

- L'outil de classe virtuelle permet-il de se faire assister à distance ?**

Nous utilisons un outil de visioconférence, et non de téléassistance. Il n'est pas donc possible de prendre la main sur l'équipement d'un participant par ce biais.

Des documents peuvent-ils être échangés/partagés lors d'une classe virtuelle ?

Notre outil de classe virtuelle permet de faire du partage d'écran. Cette fonction est avant tout utilisée pour afficher le support pédagogique.

Chaque participant a la possibilité de partager un de ses propres documents à la vue des autres participants. Mais ce ne peut être qu'une démarche volontaire. Il n'est pas possible d'accéder aux fichiers et aux données personnelles des participants.

Les images des stagiaires sont-elles enregistrées lors des sessions ?

L'outil que nous utilisons permet d'enregistrer l'intégralité des sessions. B.V.F Conseil & Formation a fait le choix de désactiver cette option. Il n'y a en conséquence aucun replay.

Votre outil de formation à distance est-il assez sécurisé ? Les données des stagiaires sont-elles transmises à des services tiers ?

L'outil de visioconférence ne nécessite pas d'installation de logiciel sur l'outil informatique de nos stagiaires. Le risque d'intrusion logicielle (malveillante) sur le matériel utilisé est donc nul.

Les données récoltées seront uniquement utilisées pour assurer le bon fonctionnement de notre prestation de service (gestion dans notre CRM et émargement numérique). Les e-mails des stagiaires ne sont donc pas communiqués à un service tiers, et aucune donnée obtenue via l'utilisation de nos services n'est utilisée pour des motifs publicitaires.

Puis-je former mes salariés directement dans mes locaux en classe virtuelle ?

Nous sommes en mesure de proposer une grande partie de nos formations intras en classe virtuelle. A l'aide de notre outil de formation à distance, vos salariés pourront être formés directement depuis vos locaux ou le/les lieu(x) de votre choix, sans que le formateur n'ait à se déplacer.

Combien y a-t-il de places disponibles pour une formation à distance en classe virtuelle ?

Le nombre de personnes pouvant être formées simultanément dépendra du format (inter ou intra) et de la thématique.

En intra entreprise : 1 à 8 personnes maximum

En inter entreprise : 1 à 6 personnes maximum

❑ Comment se déroule une formation en classe virtuelle ?

Une formation sous format visioconférence se déroule de la même manière qu'une formation en présentiel (intra ou inter).

La seule différence repose sur le fait que les stagiaires sont formés à distance, depuis chez eux ou depuis leurs postes. La pédagogie reste proche du présentiel.

Réside une différence majeure : l'adaptation du rythme. Les formations sont d'une durée de 4 heures / jour au maximum et intègrent 1 à 2 pauses selon la capacité de concentration des stagiaires.

❑ En cas de souci technique, que se passe-t-il ?

A noter que nous ne saurons tenus d'être responsables d'un dysfonctionnement si les stagiaires ne disposent pas du matériel minimum requis.

Cependant, le ou la stagiaire qui a été perturbé dans son apprentissage par ce problème technique, se verra proposer une date (en session de groupe ou collective) afin de récupérer la session.